

L'incubateur « Allègre » IMPULSE et la SATT Sud Est s'entendent sur un partenariat en faveur du transfert de technologies en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Au sein de l'incubateur inter-universitaire IMPULSE, une convention de partenariat a été signée, à Marseille le jeudi 26 novembre 2015, par Monsieur Eric BERTON, Président de l'incubateur IMPULSE, et Monsieur Laurent BALY, Président Directeur Général de la SATT Sud Est, en faveur du transfert de technologies en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Marseille, le 15 décembre 2015, très attendu en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce partenariat en faveur de l'innovation et de la recherche publique vient couronner trois ans de collaboration et d'échanges entre les deux structures. La cohérence et la complémentarité de ce partenariat, au regard des missions spécifiques de la SATT Sud Est et de l'incubateur inter-universitaire IMPULSE, correspondent à une volonté politique commune des membres de ces deux institutions dont les excellents résultats sont reconnus au niveau national. Les actionnaires de la SATT Sud Est et les membres fondateurs & associés de l'incubateur, dont Aix-Marseille Université, le CNRS, l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, l'Ecole Centrale Marseille, etc. ont souhaité par le biais de cet accord coordonner, optimiser et positionner ces deux outils dans une logique d'efficacité, de complémentarité et de lisibilité sur l'académie d'Aix-Marseille tout en respectant le cœur de métier de chacun.

Les objectifs et la politique des établissements concernés sont ainsi renforcés par ce partenariat :

- Soutenir et amplifier le transfert vers l'industrie tout en apportant aux entreprises de la région (PME, TPE, etc.) de nouveaux leviers de compétitivité internationale par le biais des innovations issues des laboratoires de recherche publique,
- Renforcer la création de valeur sur l'académie d'Aix-Marseille, en particulier la création d'entreprises issues des laboratoires de recherche de toutes thématiques scientifiques quel que soit le secteur économique, hors « Multimédia », et d'emplois hautement qualifiés.

« La nomination de Laurent BALY en juillet dernier a permis d'accélérer le processus de rapprochement entre nos deux structures tout en respectant le travail de chacun et en évitant toute redondance de moyens. Je ne peux que le féliciter et le remercier de son efficacité. Cet accord devra nous permettre de disposer d'un nouveau relais de détection de projets de création d'entreprises issues de la recherche publique tout en disposant de nouveaux leviers de croissance pour les porteurs de projets ou entreprises que nous accompagnons et finançons. Au-delà de la cohérence et de la lisibilité de nos actions respectives et communes, un engagement fort est pris pour lutter contre tout conflit d'intérêt », souligne Eric BERTON, Président de l'incubateur inter-universitaire IMPULSE.

« Nous nous félicitons de ce partenariat majeur. Il facilitera les collaborations entre nos structures dans notre mission de licensing des technologies issues des travaux de recherche de nos actionnaires. Depuis 3 ans, la SATT Sud Est collabore activement avec IMPULSE, reconnu comme l'un des meilleurs incubateurs sur le plan national. Près de 60% des créations d'entreprises dans lesquelles la SATT Sud Est est impliquée, par une action de maturation ou de licensing, sont aujourd'hui accompagnées et financées par IMPULSE ; citons Click4Tag et Led's Chat, récemment lauréates du prix de La Recherche et du Tremplin de l'Economie de La Provence respectivement. Je trouve que le maillage entre les SATT et les incubateurs dans les dispositifs régionaux est indispensable, les uns étant complémentaires des autres », explique Laurent BALY, Président Directeur Général de la SATT Sud Est.

L'incubateur « Allègre » IMPULSE et la SATT Sud Est s'entendent sur un partenariat en faveur du transfert de technologies en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

A propos



La SATT Sud Est - « l'Accélérateur du Transfert de Technologies », développe la compétitivité des entreprises par l'innovation issue de la recherche publique des régions PACA et Corse. Elle se positionne en acteur incontournable du développement économique régional lié à l'innovation. Son cœur de métier est la maturation des inventions issues des laboratoires de recherche régionaux sur les plans juridique (propriété intellectuelle), économique (marché) et technologique (preuve de concept). Sa mission consiste à combler le gap technologique entre ces inventions et leurs applications industrielles. Son objectif est de transférer les technologies innovantes de ses actionnaires vers le monde socioéconomique par la concession de licences d'exploitation à des entreprises. La SATT Sud Est est une Société par actions simplifiée (SATT PACA Corse SAS) au capital social de 1 M€. Ses actionnaires sont les Universités d'Aix-Marseille, Nice Sophia Antipolis, de Toulon, d'Avignon et des Pays de Vaucluse, de Corse, l'École Centrale Marseille, le CNRS, l'Inserm et la Caisse des Dépôts. L'Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille et le CHU de Nice sont partenaires fondateurs non actionnaires. Au 1^{er} octobre 2015, la Société comptait 40 collaborateurs. Son siège social est situé à Marseille et une équipe est basée à Sophia Antipolis. Pour plus d'informations, visitez www.sattse.com et suivez twitter @SATTse_ Consultez notre portefeuille de technologies innovantes et créez votre compte personnel à www.sattse-technologies.com

L'incubateur inter-universitaire Impulse - Créé en juin 2000 à l'initiative des Universités d'Aix-Marseille et d'Avignon, rejointes par l'École Centrale Marseille, le CEA, le CNRS, l'IRD, l'ONERA et l'École Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne, l'Incubateur Inter-universitaire IMPULSE est un incubateur « territorial et généraliste » qui accompagne et finance depuis 15 ans les projets de création d'entreprises innovantes valorisant les travaux de la recherche publique. Au centre d'un maillage étroit entre laboratoires de recherche, instituts Carnot, SATT, pôles de compétitivité, pépinières, ARII et capital « amorçage », IMPULSE est un véritable outil d'accompagnement, de financement et de pré-amorçage, convertissant 80% de projets en entreprises. A fin 2015, sur 151 projets accompagnés, il est à l'origine de la création de 126 entreprises générant environ 650 emplois directs et 1700 emplois indirects. Avec 173 millions d'euros de fonds privés cumulés sur les entreprises accompagnées, il démontre l'attractivité de ces start-up innovantes sur son territoire (départements 13, 84, 04 et 05). Soutenu par l'Etat, l'Union Européenne, la Région PACA, les départements des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, la Ville de Marseille, Marseille Provence Métropole et la Communauté du Pays d'Aix, Impulse est un incubateur généraliste et participe à la création de valeur sur le territoire de l'Académie d'Aix-Marseille et d'Avignon. Pour plus d'informations, visitez www.incubateur-impulse.com et suivez twitter @incubimpulse .

Contacts Presse

Florent MARTIN

Responsable Communication
SATT Sud Est
07 57 50 20 60
florent.martin@sattse.com

Marie-Bénédicte FONTANARAVA

Chargée de mission
Incubateur inter-universitaire IMPULSE
04 91 10 01 38
mb.fontanarava@incubateur-impulse.com



contact

Incubateur inter-universitaire Impulse



Marie-Bénédicte
FONTANARAVA
Tél.: 04 91 10 01 38

communication@incubateur-impulse.com